

Tarifs valables à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2013



# GUIDE TARIFS



Titres et abonnements

Points de vente



angers Loire métropole  
communauté d'agglomération



# VOYAGER À LA CARTE

## VOTRE CARTE A'TOUT : RECHARGEABLE ET SANS CONTACT !

### ➔ + PRATIQUE

Rechargeable par divers moyens (Agence clientèle IRIGO, distributeurs automatiques, Commerçants-Relais, site internet [irigo.fr](http://irigo.fr)).

### ➔ + RAPIDE

Validation du titre simplifiée : **posez simplement votre carte sur la cible bleue du valideur !**

### ➔ + SÛRE

Nominative, pour un service après-vente sur-mesure.

## POUR OBTENIR VOTRE CARTE

Rendez-vous à l'Agence clientèle IRIGO avec :

- ➔ **Votre photo d'identité** (visage découvert, fond uni, 30x40 mm, pas de photocopie ou de photo informatique).
- ➔ **Votre pièce d'identité**
- ➔ **Vos pièces justificatives** (voir conditions d'obtention des titres et pièces à produire en Agence ou sur [www.irigo.fr](http://www.irigo.fr))



## VOUS POSSÉDEZ DÉJÀ UNE CARTE A'TOUT DÉLIVRÉE PAR LES SERVICES DE LA VILLE D'ANGERS ?

Cette carte peut aussi vous servir à voyager. Présentez-la au préalable à l'Agence clientèle IRIGO afin qu'elle soit activée pour les transports.

# SOMMAIRE

VOYAGER À LA CARTE	2
LES TITRES TOUS PUBLICS	4
LES TITRES GROUPES ET ENTREPRISES	5
LES ABONNEMENTS 6-25 ANS	6
LES ABONNEMENTS + DE 26 ANS	8
LES ABONNEMENTS TARIFS SPÉCIAUX	9
BÉNÉFICIER D'UN TARIF RÉDUIT OU SPÉCIAL	10
ACHETER OU RECHARGER	12
SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC LE RECHARGEMENT PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE !	13
LES COMMERÇANTS-RELAIS	14
ADOPTER LE RÉFLEXE	18
OÙ ACHETER MON TITRE DE TRANSPORT BUS-TRAM IRIGO ?	19

## LES TITRES TOUS PUBLICS



### LES TITRES SUR TICKET

#### → 1 Voyage (rechargeable 4 fois) **1,40€**

Valable 1 heure après la 1<sup>re</sup> validation.

#### → 10 Voyages Pluriel **11,50€**

10 voyages valables 1 heure après la 1<sup>re</sup> validation.  
(Possibilité de voyager à plusieurs, 1 validation par personne à la 1<sup>re</sup> montée puis 1 validation unique en correspondance).

#### → 24H (rechargeable 4 fois) **3,70€**

Voyages illimités pendant 24 heures à compter de la 1<sup>re</sup> validation.

#### → 24H Week-end Tribu (rechargeable 4 fois) **5,10€**

Voyages illimités en groupe ou en famille les samedi et dimanche pendant 24 heures à compter de la 1<sup>re</sup> validation.  
Fin de validité le lundi à 0h50.  
(5 personnes maximum voyageant ensemble).

#### → P+R Parking Relais-Tram **La voiture 3,75€**

Stationnement illimité dans les Parkings Relais + 1 aller + 1 retour d'une heure chacun en Tram ou Bus avec possibilité de correspondance.  
(9 personnes maximum voyageant ensemble).



### LES TITRES SUR CARTE A'TOUT

#### → 10 Voyages Solo Tarif Normal (rechargeable) **11,50€**

10 voyages valables 1 heure après la 1<sup>re</sup> validation.  
(Carte individuelle ne permettant pas de voyager à plusieurs).

#### → 10 Voyages Solo Tarif Réduit (rechargeable) 10 voyages **8,70€**

★ Voyages valables 1 heure après la 1<sup>re</sup> validation.  
(Carte individuelle ne permettant pas de voyager à plusieurs).

#### → Voyages en Post-Paiement **1 voyage 1,15€**

Prélèvement automatique sur compte bancaire le 5 du mois suivant. Chaque voyage est facturé au coût d'un voyage unitaire (1,15€) avec un plafond de facturation fixé à 43,70€ maximum, quel que soit le nombre de voyages effectués.  
(Carte individuelle ne permettant pas de voyager à plusieurs).

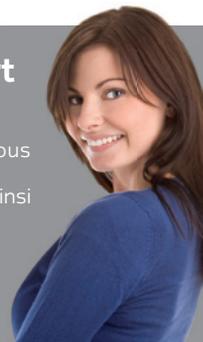
★ Voir modalités d'obtention pages 10/11.

## LES TITRES GROUPES ET ENTREPRISES

### Salariés, avec la prime transport voyagez à moitié prix !

Grâce à la Prime Transport\*, votre employeur vous rembourse 50 % de votre abonnement. Votre abonnement Bus-Tram IRIGO vous revient ainsi à 17,43€/mois au lieu de 34,85€/mois (pour un engagement de 12 mois).

\* Selon le décret n° 2008-1501 du 30/12/2008.  
Nous vous invitons à vous rapprocher de votre employeur pour connaître les modalités de prise en charge et de remboursement.



### LES TITRES SUR TICKET



#### → 1 Voyage Classe **20€**

Valable 1 heure après la 1<sup>re</sup> validation pour une classe de 30 personnes, accompagnant(s) inclus.  
Réservé aux établissements scolaires et centres de loisirs.

### LES TITRES SUR CARTE A'TOUT



#### → 50 Voyages Groupe Scolaire (rechargeable) **43€**

Voyages de groupe valables 1 heure après la 1<sup>re</sup> validation.  
1 validation débite 5 voyages.

#### → Voyages en Post-Paiement Entreprise **1 voyage 1,15€**

Prélèvement automatique\* sur compte bancaire Entreprise. Titre non-personnel ne permettant pas de voyager à plusieurs.  
\*Montant maximum plafonné à 63,50€ par mois et par carte.

#### → 1 An Entreprise **513€**

Valable 12 mois calendaires.  
Titre non-personnel ne permettant pas de voyager à plusieurs.

### Pour les enfants de moins de 6 ans, c'est gratuit !

L'accès au réseau IRIGO est gratuit pour les enfants de moins de 6 ans (un justificatif d'âge pourra être demandé à l'accompagnant).



# LES ABONNEMENTS 6-25 ANS

DOMICILIÉS DANS UNE COMMUNE  
d'Angers Loire Métropole



## PLEIN TARIF

### → 1 an



Voyages illimités pendant la durée de validité choisie.  
- Prélèvement automatique mensuel possible (voir page 13).  
- Tarif dégressif à partir de 2 abonnements achetés simultanément et uniquement auprès de l'Agence Clientèle IRIGO.

→ 1<sup>er</sup> enfant 12 mensualités de 20,85 € ou **250,20 €**

→ 2<sup>e</sup> enfant 12 mensualités de 14,10 € ou **169,20 €**

→ à partir du 3<sup>e</sup> enfant 12 mensualités de 5,20 € ou **62,40 €**

- **Prix pour 2 enfants (achat simultané) :**  
250,20 € + 169,20 € = 419,40 € / an, soit 12 mensualités de 34,95 €.  
- **Prix pour 3 enfants (achat simultané) :**  
250,20 € + 169,20 € + 62,40 € = 481,80 € / an, soit 12 mensualités de 40,15 €.

\* Abonnement mensuel pour 1 enfant : 12 x 29,70 € = 356,40 €.  
Abonnement annuel pour 1 enfant = 250,20 € soit 106,20 € d'économie.

### → 1 mois

**29,70 €**

Voyages illimités dès la 1<sup>re</sup> validation.

### → 7 jours

**8,70 €**

Voyages illimités dès la 1<sup>re</sup> validation.

### → Train + IRIGO (Scolaire)

Pour les scolaires domiciliés dans une commune d'Angers Loire Métropole et **prenant le train en gare de Savennières-Béhuard ou Briollay-Soucelles.**

Titre de transport délivré par la SNCF.

Formulaire à retirer en Gare SNCF d'Angers St Laud ou sur [www.irigo.fr](http://www.irigo.fr)

→ 1 année scolaire **250,20 €**

Du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin.

Économisez  
**106,20 €**  
pour 1 an  
d'engagement\*

## TARIF RÉDUIT

Réservé aux enfants des familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 633 €.

### → 1 an



Voyages illimités pendant la durée de validité choisie.  
- Prélèvement automatique mensuel possible (voir page 13).  
- Tarif dégressif à partir de 2 abonnements achetés simultanément et uniquement auprès de l'Agence Clientèle IRIGO.

→ 1<sup>er</sup> enfant 12 mensualités de 14,10 € ou **169,20 €**

→ à partir du 2<sup>e</sup> enfant 12 mensualités de 5,20 € ou **62,40 €** / enfant

## SOLIDAIRE OU CMU

Réservé aux personnes + de 18 ans dont le quotient familial est inférieur ou égal à 633 €.

### → 1 mois

Prélèvement automatique possible (sans engagement de durée) **19,85 €**



Voyages illimités dès la 1<sup>re</sup> validation.

POUR LES 6-17 ANS DOMICILIÉS  
dans le Maine et Loire



### → Temps Libre 6-17 ans

Abonnement valable 1 an (à partir de la date d'achat) le mercredi, le Week-End, les jours fériés et pendant les vacances scolaires (Zone A).  
Voyages illimités dès la 1<sup>re</sup> validation.  
Fin de validité le jour des 18 ans.

→ 1 an **62,40 €**

POUR LES 6-25 ANS DOMICILIÉS  
hors Angers Loire Métropole



### → 1 an

12 mensualités de 26,10 € pour un engagement d'1 an ou **313,20 €**

Voyages illimités pendant la durée de validité choisie.  
Prélèvement automatique mensuel possible.

### → 7 jours

**8,70 €**

Voyages illimités dès la 1<sup>re</sup> validation.

Voir modalités d'obtention pages 10/11.

# LES ABONNEMENTS + DE 26 ANS

## PLEIN TARIF



→ **1 an** 12 mensualités de **34,85 €** pour un engagement d'1 an ou **418,20 €**

Voyages illimités pendant la durée de validité choisie.  
Prélèvement automatique mensuel possible (voir page 13).

→ **1 mois** Prélèvement automatique possible (sans engagement de durée) **39,70 €**

Voyages illimités dès la 1<sup>re</sup> validation.  
Prélèvement automatique mensuel possible (voir page 13).

→ **7 jours** **11,70 €**

Voyages illimités dès la 1<sup>re</sup> validation.

## ABONNEMENTS INTERMODAUX

### → Pratik +

Pour les salariés combinant **TER Pays de Loire + Réseau Bus-Tram IRIGO**.  
Abonnement délivré par la SNCF avec l'abonnement Train.

→ **1 mois** **TER + BUS-TRAM 29,70 €**

Du 1<sup>er</sup> au 31 du mois.

→ **7 jours** **TER + BUS-TRAM 8,70 €**

Du lundi au dimanche.

### → Anjou Pass

Abonnement pour **une ligne Anjou Bus + Réseau Bus-Tram IRIGO**.  
En vente auprès des transporteurs assurant le service Anjou Bus.

→ **1 an** **ANJOU BUS + BUS-TRAM 313,20 €**

→ **1 mois** **ANJOU BUS + BUS-TRAM 29,70 €**

Du 1<sup>er</sup> au 31 du mois.

### → "Autocité+" et Réseau Bus-Tram IRIGO

Abonnement délivré par la boutique SARA Stationnement.

→ **1 an** **AUTOCITÉ+ + BUS-TRAM 313,20 €**

→ **1 mois** **AUTOCITÉ+ + BUS-TRAM 29,70 €**

Du 1<sup>er</sup> au 31 du mois.

→ **7 jours** **AUTOCITÉ+ + BUS-TRAM 8,70 €**

## TARIF RÉDUIT



Réservé aux personnes dont le quotient familial est inférieur ou égal à 633 €.

### SOLIDAIRE OU CMU

★ Voyages illimités dès la 1<sup>re</sup> validation.  
Prélèvement automatique mensuel possible (voir page 13).

→ **1 an** 12 mensualités de **17,45 €** pour un engagement d'1 an ou **209,40 €**

→ **1 mois** Prélèvement automatique possible (sans engagement de durée) **19,85 €**

# LES ABONNEMENTS TARIFS SPÉCIAUX

## ABONNEMENTS SOUMIS À CONDITIONS



### → Demandeurs d'emploi Stagiaires de la formation professionnelle

Voyages illimités à partir du jour d'achat.

→ **1 mois** **5,95 €**

### → Personnes handicapées

Pour les personnes handicapées non-imposables et les personnes non-voyantes.

Voyages illimités dès la 1<sup>ère</sup> validation.

→ **1 an** **25 €**

### → + de 65 ans non-imposables

Voyages illimités dès la 1<sup>re</sup> validation.

→ **1 an** **62,40 €**

→ **1 mois** **5,95 €**

★ Voir modalités d'obtention pages 10/11.

# BÉNÉFICIER D'UN TARIF RÉDUIT OU SPÉCIAL

Pour bénéficier d'un tarif réduit, faites établir au préalable votre carte A'tout à l'Agence clientèle IRIGO, muni(e) des pièces suivantes :

- ✓ Photo d'identité récente (visage découvert, fond uni, 30x40 mm, pas de photocopie ou de photo numérique).
- ✓ Pièce d'identité.
- ✓ Pièces justificatives (liste des pièces à fournir en fonction des titres ou abonnements choisis).

## 10 VOYAGES SOLO TARIF RÉDUIT

Pour bénéficier du tarif réduit pour vous, votre conjoint et chacun de vos enfants de moins de 18 ans, vous devez :

- Être domicilié dans une commune d'Angers Loire Métropole.
- Avoir au minimum 3 enfants dont au moins un de moins de 18 ans.

### → Pièces justificatives à fournir :

- ✓ Justificatif de domicile.
- ✓ Carte famille nombreuse émise par la SNCF.  
ou Copie du livret de famille attestant de la présence d'au moins 3 enfants dans le foyer.

## ABONNEMENT 6-25 ANS (1 an)

### Tarif normal :

Tarif accordé aux 6-25 ans domiciliés dans une commune d'Angers Loire Métropole.

### → Pièces justificatives à fournir :

- ✓ Justificatif de domicile.

### Tarif réduit ou tarif 2<sup>e</sup> enfant et suivants :

Tarif accordé sous condition de ressources (quotient familial inférieur ou égal à 633 €) ou si deux abonnements ou plus sont achetés simultanément.

### → Pièces justificatives à fournir :

- ✓ Justificatif de domicile.
- ✓ Photocopie du livret de famille.
- ✓ Si vous en disposez, attestation CAF ou MSA de moins de 3 mois (quotient familial inférieur ou égal à 633 €).

## ABONNEMENT SOLIDAIRE OU CMU + DE 18 ANS (1 an ou 1 mois)

Tarif accordé aux plus de 18 ans domiciliés dans une commune d'Angers Loire Métropole, sous conditions de ressources.

### → Pièces justificatives à fournir :

- ✓ Attestation CAF ou MSA de moins de 3 mois (quotient familial du détenteur de l'abonnement inférieur ou égal à 633 €).  
ou Attestation de droits à la CMU.

## ABONNEMENT DEMANDEURS D'EMPLOI / STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1 mois)\*

### → Pièces justificatives à fournir :

- ✓ Avis de paiement si vous percevez une rémunération Pôle Emploi.
- ✓ Justificatif de formation si vous êtes stagiaire de la formation professionnelle, précisant le montant des indemnités perçues durant la formation.
- ✓ Notification de droit et Avis de situation du mois en cours si vous ne percevez pas de rémunération Pôle Emploi.

\* Cet abonnement est accordé aux personnes inscrites comme demandeur d'emploi au Pôle Emploi de Maine et Loire si leurs ressources (indemnités Assedic ou RSA) sont inférieures à 29 € par jour au 1<sup>er</sup> juillet 2013.

## ABONNEMENT PERSONNES HANDICAPÉES (1 an)

### Personnes handicapées non-imposables, domiciliées dans une commune d'Angers Loire Métropole.

### → Pièces justificatives à fournir :

- ✓ Justificatif de domicile.
- ✓ Avis de non-imposition où le montant de la ligne "impôt sur les revenus soumis au barème (14)" est inférieur ou égal à 509 € (au 1<sup>er</sup> juillet 2013).
- ✓ Carte d'invalidité (ou GIG) avec un taux d'au moins 80 %.

### Personnes non-voyantes, domiciliées dans une commune d'Angers Loire Métropole.

### → Pièces justificatives à fournir :

- ✓ Justificatif de domicile.
- ✓ Carte "cécité", "étoile verte" ou "cane blanche" ou "besoin d'accompagnement".

## ABONNEMENT + DE 65 ANS NON-IMPOSABLES (1 an ou 1 mois)

Tarif accordé aux personnes de plus de 65 ans non-imposables, domiciliées dans une commune d'Angers Loire Métropole.

### → Pièces justificatives à fournir :

- ✓ Justificatif de domicile.
- ✓ Avis de non-imposition où le montant de la ligne "impôt sur les revenus soumis au barème (14)" est inférieur ou égal à 509 € (au 1<sup>er</sup> juillet 2013).

## Perte, vol ou détérioration de votre carte personnelle A'tout

En cas de perte, vol ou détérioration de votre carte A'tout, faites immédiatement une déclaration à l'Agence Clientèle IRIGO qui pourra vous établir un duplicata contre la somme de 5 €. Si votre carte est nominative, vos titres en cours (solde de tickets ou d'abonnement) seront crédités sur votre nouvelle carte à compter de la date de déclaration. Si votre carte est à données anonymisées, vous ne pourrez pas récupérer le contenu de votre carte.

## ACHETER OU RECHARGER

### L'AGENCE CLIENTÈLE IRIGO

**Infos et conseils toute l'année** Place Lorraine à Angers.  
Un lieu unique ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h  
et le samedi de 9h à 18h.

#### → Du 15 juillet au 17 août

Lundi à vendredi : 10h à 18h

Samedi : 10h à 17h

#### → Contacts

02 41 33 64 64 - [contact@irigo.fr](mailto:contact@irigo.fr)

#### → Accès

**en Bus** arrêt Lorraine ou Foch-Maison Bleue

**en Tram** arrêt Foch-Maison Bleue



### SUR LA E-BOUTIQUE

→ **Achetez** vos titres de transport et consultez le contenu de votre carte A'tout sur [www.irigo.fr](http://www.irigo.fr)

### DANS LES DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES

Accessibles **7j/7 et 24h/24** aux stations de Tram pour :

→ **Acheter** les titres suivants : 1 voyage, 10 voyages Pluriel, 24h, 24h week-end Tribu et P+R Parking Relais (dans les stations proches d'un parking).

→ **Acheter ou recharger** sur votre carte A'tout : 10 voyages Solo tarifs normal et réduit, abonnement 6-25 ans ou + de 26 ans et certains abonnements tarifs réduits.

→ **Consulter** le contenu de votre carte A'tout.

## SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC LE RECHARGEMENT PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE !

### LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Gagnez du temps et facilitez-vous la vie en choisissant le renouvellement automatique de votre abonnement !



Tous les mois, une simple validation de votre carte A'tout vous permettra de recharger automatiquement votre abonnement. Le renvoi de votre dossier de demande d'abonnement par prélèvement automatique doit se faire **avant le 15 du mois** afin que votre abonnement commence le 1<sup>er</sup> du mois suivant.

**Le prélèvement automatique sera effectué le 5 du mois.** L'abonnement se terminera le dernier jour du dernier mois de sa durée.

Vous pouvez **suspendre** ponctuellement le prélèvement automatique, par courrier ou par téléphone avant le 15 du mois pour effet le mois suivant.

*Voir modalités de suspension dans les conditions générales de vente des abonnements en prélèvement automatique.*

### PIÈCES À FOURNIR

→ Formulaire de souscription et détail des pièces à fournir disponibles à l'Agence Clientèle IRIGO ou téléchargeables sur [www.irigo.fr](http://www.irigo.fr)

# LES COMMERÇANTS-RELAIS

## CHEZ TOUS VOS COMMERÇANTS-RELAIS

→ **Acheter** les tickets : 10 voyages Pluriel.

## CHEZ LES COMMERÇANTS-RELAIS (MARQUÉS )

→ **Recharger** votre carte A\*tout : **abonnements** 7 jours ou 1 mois 6-25 ans, 7 jours ou 1 mois + de 26 ans et 1 mois + de 65 ans non-imposable, **tickets** 10 voyages Solo tarif normal, 10 voyages Solo tarif réduit et le ticket Groupe scolaire 50 voyages.

Dans votre quartier ou commune, identifiez-les grâce à leur **sticker IRIGO** !



Quartier / Commerçant-Relais	Adresse	Arrêt
<b>→ ANGERS</b>		
<b>CENTRE-VILLE</b>		
 Agence Clientèle IRIGO	place Lorraine	Lorraine
 Tabac-Journaux ANJOU SOUVENIRS	17, place Kennedy	Château
 Tabac LE PACHA	16, rue d'Alsace	Foch-Maison Bleue
 Tabac-Journaux LE REINITAS	44, rue Saint-Aubin	Foch-St Aubin
 Café-Tabac LA CIVETTE	2, place Romain	Molière
 Café-Tabac LE SULKY	6, rue Toussaint	Ste Croix
 Café-Tabac LE CALUMET	36, rue David d'Angers	Foch-Maison Bleue
 Café-Tabac	33, rue Bressigny	Foch - St Aubin
 Tabac LES GITANES	17, bd Foch	Foch - St Aubin
 Journaux LE DIPLOMATE	21, rue Saint-Aubin	Ste Croix
 Tabac LE KHEDIVE	4, rue Chaussée Saint-Pierre	République
<b>GARDOT - LEKEU</b>		
 Café-Tabac LE JEANNE D'ARC	6, rue A. Gardot	Gardot
 Tabac-Journaux LE BINGO	37, rue G. Lekeu	AFPA
 Journaux-Mag-Presse	C. C <sup>m</sup> Louis Gain	St Exupéry
<b>ROSERAIE - LORETTE - LÉTANDUÈRE</b>		
 Tabac-Journaux	C. C <sup>m</sup> Jean Vilar	Jules Verne
 Tabac-Journaux LE TABIRLO	C. C <sup>m</sup> Jean XXIII	Jean XXIII
 Tabac-Journaux L'ESPLANADE	Place du Chapeau de Gendarme	Bamako
 Tabac-Journaux AU FUMEUR À LA UNE	C. C <sup>m</sup> Lorette, bd Bédier	Lorette
 Café-Tabac-Journaux LE VOLTIGEUR	17, rue Létanduère	Strasbourg
<b>GARE - LAFAYETTE - PAUL BERT</b>		
 Tabac-Journaux LE LONGCHAMP	8, rue de la Gare	Gares Papin
 Tabac-Journaux LE FONTENOY	77, rue Eblé	Génie
 Café-Tabac LE ROYAL	5, place de l'Académie	Château
 Café-Tabac LE SPORTING	25, rue Paul Bert	André Leroy
 Gare Routière	6, rue du Maine	Les Gares

Quartier / Commerçant-Relais	Adresse	Arrêt
<b>→ ANGERS</b>		
<b>ST JACQUES - BELLE BEILLE</b>		
 Café-Tabac LE MONTESQUIEU	3, avenue Patton	Montesquieu
 Tabac-Journaux LE ROYAL	131, avenue Patton	Patton
 Librairie-Journaux	C. C <sup>m</sup> Beaussier, rue de la Lande	ESSCA
 Café-Tabac LE SAINT JACQUES	47, rue St Jacques	St Jacques
<b>ST-MICHEL - CARNOT - CHALOUÈRE</b>		
 Tabac-Journaux LE CHIQUITO	93, bd Saint-Michel	Savary
 Café-Tabac LE BAR DES PLANTES	2, bd Saint-Michel	Mendès France
 Café-Tabac LE MARAIS	4, place Hérault	Pl. Hérault
 Café-Tabac LE MARIGNY	54, rue Guilton	Mendès France
 Tabac-Journaux	9, rue St Etienne	Mendès France
<b>PASTEUR - MONPLAISIR - EVENTARD</b>		
 Tabac-Journaux LES 7 SONNETTES	96 avenue V. Chatenay	7 Sonnettes
 Tabac-Journaux LE CYRANO	place de l'Europe	Place de l'Europe
 Café-Tabac LE DRAKKAR	137, avenue Pasteur	Lutin
 Café-Tabac LE BEAUSÉJOUR	247, avenue Pasteur	Brisepotière
 Tabac LE POT À TABAC	42, bd Allonéau	Allonéau
 Tabac-Journaux	7, place Camille Claudel	Deux Croix
<b>LAC DE MAINE</b>		
 Journaux-Mag-Presse	C. C <sup>m</sup> du Grand Launay	Grand Maine
 Tabac LE TOBAGO	C. C <sup>m</sup> du Grand Launay	Grand Maine
<b>DOUTURE - HÔPITAL - VERNEAU - A. CAMUS</b>		
 Tabac-Journaux LE WEEK-END	20, place Bichon	Bichon
 Tabac-Journaux LE RONCERAY	8, place de la Laiterie	Trinité
 Café-Tabac EI PAJO	43, rue Beurepaire	Trinité
 Café-Tabac LE PICPUS	1, rue Beurepaire	Beurepaire
 Café-Tabac-Journaux LE PETIT RALLIEMENT	113 bis, avenue René Gasnier	Echman
 Journaux CAMUS PRESSE	C. C <sup>m</sup> , bd A. Camus	Pomone
<b>RABELAIS - MADELEINE - JUSTICES</b>		
 Journaux LA PLÉIADE, INTERMARCHÉ	C. C <sup>m</sup> Intermarché, bd J. Millot	Millot
 Café-Tabac LA MADELEINE	10, rue Saumuroise	Madeleine
 Café-Tabac LE NEW'S	279, rue Saumuroise	Justices
 Tabac-Journaux LE VIRGINIA	116, rue des Ponts-de-Cé	Villescard
 Café-Tabac-Journaux LES GAULOISES	355, rue Saint-Léonard	St Léonard
 Super U DES JUSTICES	place des Justices	Justices
<b>→ AVRILLÉ</b>		
 Tabac-Journaux LE VAL D'OR	21 pl. du Maréchal Juin	Val d'or
 Tabac-Journaux LA CARAVELLE	C. C <sup>m</sup> du Bois du Roy, 54 avenue de la Boissière	Brassens
 Café-Tabac LE FRANCE	100, avenue Mendès France	St Gilles
 Librairie L'ARCADE	6, place Schwalbach	Schwalbach
 Journaux, AUCHAN	La Croix Cadeau	Auchan

# LES COMMERÇANTS-RELAIS (SUITE)

Quartier / Dépositaire	Adresse	Arrêt
<b>→ BEAUOUZÉ</b>		
 <b>Café-Tabac-Journaux LE 1000</b>	1, rue du Bourg	Grand Pin
<b>→ BOUCHEMAINE</b>		
<b>Librairie</b>	C. C <sup>m</sup> Val de Maine	Groupe Commercial
 <b>Tabac-Journaux L'ESCALE</b>	1 bis, rue des Saulaies	Bouchemaine
<b>→ BRIOLLAY</b>		
<b>Café-Tabac-Journaux LES GOGANES</b>	3, rue Claude Monnet	Mairie de Briollay
<b>→ CANTENAY EPINARD</b>		
 <b>Café-Tabac LE CYRANO</b>	27, route d'Angers	Masson
<b>→ ECOUFLANT</b>		
<b>Bar-Tabac LE LION D'OR</b>	8, rue Belle Branche	Bellebranché
<b>→ FENEU</b>		
<b>Supérette PROXI</b>	place de la Mairie	Église de Feneu
<b>→ LA MEIGNANNE</b>		
<b>Supérette VIVECO</b>	2, rue du Plessis-Macé	Église de La Meignanne
<b>→ LA MEMBROLLE SUR LONGUENÉE</b>		
<b>Tabac-Presse LE BISTROT</b>	49, rue Nationale	Bourg de la Membrolle
<b>→ LE PLESSIS GRAMMOIRE</b>		
<b>Tabac-Presse BAR DU MAIL</b>	8, rue de la Mairie	Monplaisir Plessis
<b>→ LES PONTS-DE-CÉ</b>		
<b>Café-Tabac LE REINATAS</b>	36, rue Victor Hugo	Belle Poule
 <b>Tabac-Journaux LA CHESNAIE</b>	avenue du 8 Mai	Centre Commercial
 <b>Tabac-Journaux</b>	42, rue Pasteur	Dube
 <b>Café-Tabac LE FONTENOY</b>	28, rue Charles de Gaulle	Mairie des Ponts de Cé
<b>→ MÛRS ERIGNÉ</b>		
<b>Café-Tabac-Journaux LE SPORTING</b>	24, rue Maurice Berne	Château Erigné
 <b>Librairie-Papeterie</b>	C. C <sup>m</sup> Hyper U 26, rue Valentin des Ormeaux	Grand Pressoir
<b>→ MONTREUIL JUIGNÉ</b>		
 <b>Tabac-Journaux DAPHNÉ</b>	12, rue Mendès France	République Montreuil
<b>→ PELLOUAILLES LES VIGNES</b>		
<b>Bar-Tabac LA PROMENADE</b>	73, rue Nationale	Église de Pellouailles
<b>→ ST BARTHÉLEMY</b>		
 <b>Tabac-Journaux LE HAVANE</b>	12, route d'Angers	Verdun
 <b>Tabac-Journaux</b>	51, rue Jean Jaurès	Jaudette
 <b>Bar-Tabac, ESPLANADE DU COEUR DE VILLE</b>	13, place Salvador Allendé	Verdun

Quartier / Dépositaire	Adresse	Arrêt
<b>→ ST CLÉMENT DE LA PLACE</b>		
<b>Bar-Tabac CAFÉ DE LA MAIRIE</b>	12, place de l'Église	Église de St Clément
<b>→ ST JEAN DE LINIÈRES</b>		
<b>Librairie-Journaux, CENTRE LECLERC</b>	rue de la Liberté	Croisée
<b>→ ST LAMBERT LA POTHERIE</b>		
<b>Alimentation générale</b>	11, rue Felix Pauger	Coltrie
<b>→ ST LÉGER DES BOIS</b>		
<b>Bar-Tabac LE SPORTING</b>	1, rue des Rochettes	La Coudre
<b>→ ST SYLVAIN D'ANJOU</b>		
 <b>Bar-Tabac LE CADRAN</b>	8, place de l'Église	Gardonne
<b>→ STE GEMMES-SUR-LOIRE</b>		
 <b>Café-Tabac-Journaux LE CYRANO</b>	avenue du Commerce	Mairie de Ste Gemmes
<b>→ SARRIGNÉ</b>		
<b>LE RELAIS DE SARRIGNÉ</b>	2, rue des Glycines	Mairie de Sarrigné
<b>→ SAVENNIÈRES</b>		
<b>Tabac-Journaux</b>	3, rue de la Mairie	Savennières
<b>→ SOUCELLES</b>		
<b>Bar-Tabac CAFÉ DE LA MAIRIE</b>		Mairie de Soucelles
<b>→ SOULAINES-SUR-AUBANCE</b>		
<b>Restaurant AUBERGE DE L'AUBANCE</b>	9, rue de l'Aubance	Bourg de Soulaines
<b>→ SOULAIRÉ ET BOURG</b>		
<b>Restaurant AU PETIT RESTAURANT DU CHÂTEAU</b>	9, place de l'Église	Bourg
<b>→ TRÉLAZÉ</b>		
<b>SPEED MARKET</b>	264, rue Élisée Reclus	République Trélazé
 <b>Super U</b>	220, avenue Mendès France	Léo Lagrange
 <b>Café-Tabac LE JUBILÉ</b>	26, rue Jean Jaurès	Pyramide
 <b>Café-Tabac-Presse LE BRILLANT</b>	253, rue Jean Jaurès	Val de Loire
 <b>Tabac-Journaux LE PLATINIUM</b>	C. C <sup>m</sup> Bellevue, 220 av. Mendès France	Léo Lagrange
<b>Café-Tabac</b>	110, rue Pasteur	Mairie de Trélazé
<b>→ VILLEVÈQUE</b>		
<b>Bar-Tabac L'ALADIN</b>	4-6, rue Saint-Pierre	Mairie de Villevêque

# ADOPTER LE RÉFLEXE

## LE GESTE À NE PAS OUBLIER !

Abonné ou non, à chaque fois que vous montez dans un Bus ou un Tram, même en correspondance : posez votre carte A'tout ou votre ticket quelques secondes sur la cible bleue du valideur.



JE MONTE  
JE VALIDE

## Votre titre est validé !

→ le symbole ✓ + le voyant vert ●

Visualisez sur l'écran le nombre de voyages restants sur votre titre, ou la date et l'heure de fin de validité de votre abonnement.

## Votre titre est périmé, interdit ou déjà validé !

→ le symbole ✗ + le voyant rouge ●

Munissez-vous d'un titre valable avant de pouvoir emprunter le véhicule.

# OÙ ACHETER MON TITRE DE TRANSPORT BUS-TRAM IRIGO ?

Votre 1<sup>er</sup> achat de titre IRIGO sur carte A'tout doit impérativement s'effectuer auprès de l'Agence clientèle IRIGO. Si vous souhaitez bénéficier d'un tarif réduit, dégressif ou spécial, la présentation des pièces justificatives correspondantes vous sera demandée.

A bord du bus  
Agence clientèle IRIGO  
Distributeurs Automatiques  
Commerçants Relais  
Internet

## TITRES SUR TICKET SANS CONTACT

1 voyage et 24H	■	■	■		
10 voyages pluriel		■	■	■	
24H week-end Tribu		■	■		
P+R Parkings-Relais Tram (Aux stations équipées d'un P+R uniquement)			■		
1 voyage Classe		■			

## TITRES SUR CARTE A'TOUT

10 voyages solo et 10 voyages solo tarif réduit		■	■	■	■
50 voyages Groupe scolaire		■	■	■	

## ABONNEMENTS 6-25 ANS SUR CARTE A'TOUT

### PLEIN TARIF

1 an		■			
1 mois et 7 jours		■	■	■	■

### TARIF RÉDUIT

1 an		■			
1 mois (Solidaire ou CMU + de 18 ans)		■	■		■
Temps libre 6-17 ans		■			
1 an (Hors Angers Loire Métropole)		■			

## ABONNEMENTS + DE 26 ANS SUR CARTE A'TOUT

### PLEIN TARIF

1 an		■			
1 mois et 7 jours		■	■	■	■

### TARIF RÉDUIT

1 an		■			
1 mois (Solidaire ou CMU)		■	■		■

## ABONNEMENTS TARIFS SPÉCIAUX SUR CARTE A'TOUT

Demandeurs d'emplois, personnes handicapées, + de 65 ans non-imposable 1 an		■			
+ de 65 ans non-imposable 1 mois		■	■	■	■



## CONTACTEZ-NOUS

### ➔ **AGENCE CLIENTÈLE IRIGO**

Place Lorraine à Angers

Lundi à vendredi : 8h à 19h

Samedi : 9h à 18h

**Du 15 juillet au 17 août 2013**

Lundi à vendredi : 10h à 18h

Samedi : 10h à 17h

02 41 33 64 64

**contact@irigo.fr**

 **@irigobustram**

➔ **www.irigo.fr**

Les Transports en commun  
d'Angers Loire Métropole,  
assurés par Keolis.